

## **Décisions**

Approbation du contrat quadriennal de développement 2002-2005 et de son annexe financière (+17,31%)

Engagement de l'université au respect de ses personnels

## **Contrat quadriennal**

La présentation du contrat est le seul point à l'ordre du jour du conseil. P. Level rappelle les grandes étapes : bilan du contrat précédent envoyé en janvier 2001 ; préparation du projet d'établissement déposé en juillet 2001 ; échanges avec les experts du ministère et avec le conseiller d'établissement ; proposition de contrat examinée aujourd'hui et présentée sous la forme d'un diaporama (voir en annexe).

A noter qu'au chapitre de la recherche et de la valorisation, le président dispose de 30.000 euros au titre d'une politique scientifique qu'il souhaite appuyer et de 30.000 euros pour le transfert de technologie. Sur le thème de la recherche, P. Millot signale la diminution importante de bourses du ministère et l'augmentation du nombre de candidats à la préparation d'une thèse. Il constate également que le Conseil régional ne pallie pas cette déficience du ministère. P. Level précise que le Conseil régional soutient, par contre, les programmes de recherche et devrait également financer massivement la mobilité des étudiants.

A l'issue de la présentation du contrat P. Level livre son commentaire : le texte est la copie quasi conforme du projet d'établissement ; il semblerait que la proposition de Valenciennes ait plu au ministère (ce qui n'est pas du tout le cas général : d'autres universités n'ont pas retrouvé leurs propositions) ; P. Level signale une déception : aucune aide pour la sécurisation du campus alors que l'arrivée du tramway va exiger une meilleure protection pour lutter contre les vols (voitures, bâtiments, dégradations,...). Sur le plan financier l'augmentation est excellente (alors que certaines universités parisiennes n'ont pas obtenu un seul euro supplémentaire, ce qui ne tient pas compte de l'inflation). Toutefois l'aide au financement des contractuels IATOSS n'a pas été reconduite (décision que le ministère avait déjà annoncée au président Angué).

M. Défossez annonce qu'il ne peut plus assurer le paiement du tutorat. S. Hirschi est inquiet pour le financement des nouvelles options dans le contrat suivant (2006-2009). M. Ourak s'interroge sur la sécurisation du campus (P. Level répond que c'est à l'université de décider ce qu'elle prélèvera sur les crédits de maintenance). P. Level définit le projet de la structure de gestion du travail étudiant (réponse à N. Chouchène) qui doit être génératrice d'emplois "spécifiques" dont l'université aura le contrôle « déontologique », emplois qui pourront, dans certaines cas, donner des crédits pour l'obtention du diplôme. P. Millot s'interroge sur les engagements du CNRS (mais ce n'est pas l'objet du contrat) et critique la procédure de recrutement des étudiants étrangers qui a réduit leur nombre cette année alors que les demandes étaient en croissance. H. Gaudier signale une omission page 5 : ajouter « et recherche » à master voie professionnelle à la ligne arts et sciences humaines.

Le président demande alors au conseil de se prononcer sur le contrat. O. Starzenski explique qu'il votera contre l'approbation du contrat car le département de sciences économiques s'est vu refuser le basculement de ses formations dans le LMD, alors que tout le travail de préparation avait été réalisé ; M. Défossez et V. Morgand, pour cette raison et pour le non financement du tutorat, n'approuvent pas le contrat.

Le conseil ratifie le contrat par 37 voix pour, 4 contre et 2 abstentions.

## Informations

Le ministre devrait annoncer la création, pour les IATOSS, de près de 400 postes de catégorie A, 200 en B, 5 en C, et 1.000 promotions pour la catégorie C. Pour les enseignants : un peu plus de 500 postes (2/3 de professeurs, 1/3 MCF, peu de PRAG, aucun PAST) et 200 postes de PRAG (sur projet) délégués dans les universités. Quant aux futures demandes de créations de formations, elles seront accordées en fonction des capacités de recherche.

## Questions diverses

R. Bury lit une lettre ouverte des IATOSS de la FDEG, datée du 3 octobre 2002, adressée aux membres du conseil d'administration de l'université :

*"Indignés par la manière scandaleuse dont est traitée l'une de nos collègues par un Professeur en poste, nous élevons une protestation vigoureuse devant les membres du Conseil d'Administration et les informons que nous sommes solidaires de notre collègue dans sa décision de ne plus assurer la gestion pédagogique du DEA des institutions territoriales.*

*Nous demandons l'intervention urgente du Président du conseil d'Administration pour que cessent toutes les calomnies à l'égard de ce personnel et qu'il obtienne réparation de son préjudice moral."*

Suite à la lecture de cette lettre, le conseil, à l'unanimité (2 conseillers ne prennent pas part au vote), réaffirme l'engagement de l'université au respect de l'ensemble des personnels et renouvelle sa confiance au président pour régler ce conflit.

## Etaients présents :

### Personnalités extérieures

Mme Houssier, MM Chevalier, Szymusiak

### Collège A

Secteur 1 : MM. Défossez, Herbin, Hirschi, Starzenski

Secteur 2 : MM. Millot, Nongaillard, Oûrak

Secteur 3 : MM. Bricout, Drazetic, Gaudier, Rouvaen

### Collège B

Secteur 1 : Mme Morgand

Secteur 2 : Mme Callens

Secteur 3 : MM. Ezzedine, Gallo, Roger

### Collège IATOSS

Mmes Decneut, Dogheche, Girard, MM. Bury, Lesueur, Rutkowski

### Collège des usagers

Secteur 1 : Mlle Mercier, MM. Chouchène, Kadur,

Secteur 2 : MM Skorupa, Tenace

Secteur 3 : MM Chauffert, Jamoussy

### Membres de droit

MM. Darras, Dulion

### Membres invités

Mme Camion, MM. Delhaise, Desrumaux, Despres, Etienne, Kabila, Thomas

### Ont donné pouvoir

M. Pauvros à Mme Houssier  
MM Boucher et Guillaume à M. Chevalier  
MM Nicolas et Legendre à M. Szymusiak  
M. Tahon à M. Millot  
M. Bonduelle à Mme Morgand  
Mme Levin et M. Garnier à M. Ezzedine  
M. Girardet à Mme Girard  
M. Morvan à M. Skopura  
M. Bertrand à M. Tenace  
Mlle Cornut à M. Chauffert

### Excusés

Mmes Lancelle, Mairesse, MM. Bassinet, Baudoux, Bonnet, Delebarre, Percheron

**P. LEVEL**

Président de l'Université  
de Valenciennes et du Hainaut - Cambrésis

## Contrat quadriennal de développement 2002-2005



## Introduction

Le contrat d'établissement reprend la quasi-totalité des points du projet d'établissement. Le soutien financier dans ce contrat est d'un montant total de 15 966 710 € soit **104 736 064 F**. (pour mémoire, le financement du contrat précédent était de **91 154 000 F**).

Il faut cependant prendre en compte :

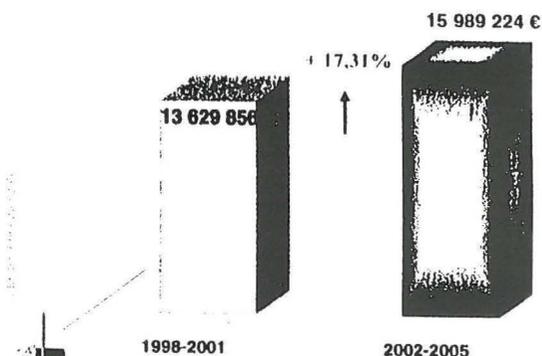
- Les crédits de sécurité, le financement CNRS non repris au contrat, ce qui représentaient dans le contrat précédent 1 181 175 €
- Le financement dans le contrat du réseau régional AIP-PRIMECA soit 731 758 €

Le montant total des crédits obtenus, abstraction faite des bourses de mobilité et des crédits AIP-PRIMECA et compte tenu des financements hors contrats est de :

- 2002-2005 : 15 989 224 €
- 1998-2001 : 13 629 856 €

soit une progression de :

## Annexe financière (1/2)



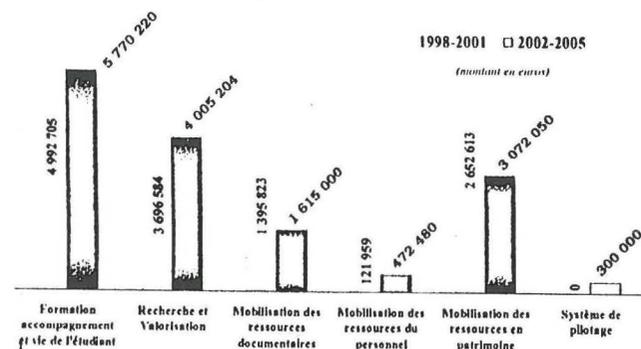
1998-2001

2002-2005

Contrat quadriennal de développement 2002 - 2005

Contrat quadriennal de développement 2002 - 2005

## Annexe financière (2/2)



Contrat quadriennal de développement 2002 - 2005

## Contrat quadriennal de développement 2002-2005

Intro

Un premier volet centré sur les actions pédagogiques et les actions en matière de recherche et de valorisation

### Volet 1 : LE PARI DE L'EXCELLENCE ET DE L'INNOVATION

Un second volet reprenant la mobilisation des ressources humaines et techniques de l'établissement

### Volet 2 : LA MOBILISATION DES RESSOURCES

Contrat quadriennal de développement 2002 - 2005

## Volet 1 : LE PARI DE L'EXCELLENCE ET DE L'INNOVATION

- 1) Une offre de formation lisible et adaptée
- 2) Accompagnement de l'étudiant du premier accueil à l'insertion professionnelle
- 3) Une université ouverte sur la cité et sur le monde
- 4) Recherche et Valorisation

Contrat quadriennal de développement 2002 - 2005

## 1) Une offre de formation lisible et adaptée

◆ Les innovations pédagogiques soit la mise en place du LMD et de nouvelles pratiques pédagogiques :

Financement à hauteur de 1 000 000 €

Pas de financement de ce type dans le contrat précédent.

◆ L'intégration des TICE et le renforcement des réseaux : recours aux technologies de l'information et de la communication pour mettre en place les innovations pédagogiques :

Financement à hauteur de 1 800 000 €

Financement dans le contrat précédent à hauteur de 1 448 265 € ↑ + 24%

Contrat quadriennal de développement 2002 - 2005

## 2) Accompagnement de l'étudiant du premier accueil à l'insertion professionnelle

◆ Aide à la réussite :

Financement à hauteur de 1 000 000 €

◆ Insertion professionnelle et structure de gestion du travail étudiants :

Financement à hauteur de 220 000 €

Contrat quadriennal de développement 2002 - 2005

## 3) Une université ouverte sur la cité et sur le monde

◆ Formation continue et VAE :

Financement à hauteur de 200 000 €

Financement dans le contrat précédent à hauteur de 144 826 €

(plus de financement de la formation des emplois jeunes)

↑ + 38%

◆ Vie étudiante : activités sportives, vie associative, culturelle :

Financement à hauteur de 480 000 €

Financement dans le contrat précédent à hauteur de 396 367 €

↑ + 21%

◆ Relations internationales :

Financement à hauteur de 300 000 €

Financement dans le contrat précédent à hauteur de 243 918 €

↑ + 23%

Contrat quadriennal de développement 2002 - 2005

67 € / + 21%

#### 4) Recherche et Valorisation

Fonctionnement : 1 656 588 €  
 Equipement : 405 200 €  
 Infrastructures : 1 601 912 €  
 Moyens calcul : 304 900 €  
 Vacances : 36 604 €

↑ + 16,7%

Financement du contrat précédent de 3 430 102 €



Contrat quadriennal de développement 2002 - 2005

#### Volet 2 : LA MOBILISATION DES RESSOURCES

- 1) La politique documentaire
- 2) Système d'aide au pilotage
- 3) Gestion des Ressources Humaines
- 4) Gestion du patrimoine



Contrat quadriennal de développement 2002 - 2005

#### 1) La politique documentaire

- ◆ *Les ressources documentaires :*  
Financement à hauteur de 1 110 000 €.
- ◆ *La ré-information :*  
Financement à hauteur de 345 000 €
- ◆ *L'accueil :*  
Financement à hauteur de 160 000 €

↑ + 15,7%

Financement dans le contrat précédent à hauteur de 1 395 823 €



Volet 2  
Contrat quadriennal de développement 2002 - 2005

#### 2) Système d'aide au pilotage

- ◆ Financement spécifique de 300 000 €

Soutien du ministère pour la politique de modernisation de l'établissement

Volet 2

Contrat quadriennal de développement 2002 - 2005

#### 3) Gestion des Ressources Humaines

- ◆ *Formation continue des personnels :*  
Financement à hauteur de 152 480 €  
Financement dans le contrat précédent à hauteur de 121 960 € ↑ + 25%
- ◆ *Santé, médecine préventive, accueil des personnels :*  
Financement à hauteur de 300 000 €



Volet 2  
Contrat quadriennal de développement 2002 - 2005

#### 4) Gestion du patrimoine

- ◆ *Maintenance :*  
Financement à hauteur de 3 072 050 €  
Financement dans le contrat précédent à hauteur de 2 652 612 € ↑ + 15,8%
- ◆ *Les crédits de sécurité* sont désormais gérés hors contrat.  
1 524 490 € de crédits de sécurité.



Volet 2  
Contrat quadriennal de développement 2002 - 2005